

**Administration communale de Koerich**  
2, rue du Château L-8385 KOERICH Tél. : 288 355 200

Dossier suivi par :  
Steve Rodesch, tél. : 288 355 220  
E-mail : [steve.rodesch@koerich.lu](mailto:steve.rodesch@koerich.lu)  
Réf. StR. : 001/2026

Koerich, le 6 janvier 2026

**AVIS AU PUBLIC**

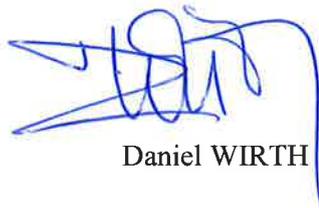
**Art.24 § 2 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau**

Le bourgmestre de la commune de Koerich certifie par la présente que la demande du 24 juillet 2025 aux fins d'obtenir une autorisation pour la gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation d'un atelier d'entretien et de réparation de véhicules et d'un dépôt de pneumatiques à Windhof 1 a été autorisée par le Ministre de l'Environnement du Climat et la Biodiversité en date du 22 décembre 2025 (réf. : EAU-AUT-25-0785).

Il est porté à la connaissance du public que tout intéressé peut prendre inspection de cette décision et des plans y afférents à la maison communale pendant 40 jours, et ceci à partir du 7 janvier 2026.

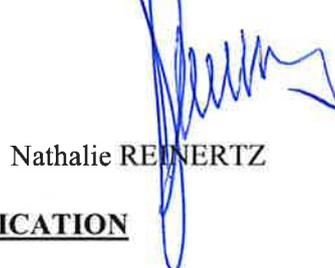
Contre l'autorisation susvisée un recours est ouvert devant le tribunal administratif qui statue comme juge de fond. Le recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter du premier jour de la présente publication.

Le Bourgmestre,



Daniel WIRTH

La Secrétaire f. f.,

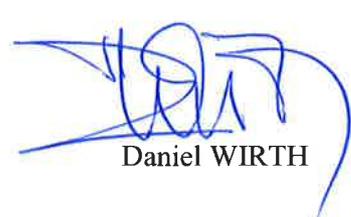


Nathalie REINERTZ

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Il est certifié que l'avis ci-dessus a été publié et affiché au public pendant 40 jours à la maison communale de Koerich à partir du 7 janvier 2026, conformément à l'article 24, alinéa 2, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le Bourgmestre,



Daniel WIRTH

La Secrétaire f. f.,



Nathalie REINERTZ